



CLUB DES EPAGNEULS DE PICARDIE ET PONT-AUDEMER



43^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE



Affilié à la Société Centrale Canine
En partenariat avec l'Association Canine
Territoriale Nord de la Picardie

Dimanche 12 juillet 2026 à 9H00 CAYEUX SUR MER



SALON DES MIGRATEURS

Restauration rapide sur place - Ouverture des portes et contrôle vétérinaire à partir de 8h00
DEMANDE D'ENGAGEMENT à retourner par courrier postal, accompagnée des règlements et des justificatifs le cas échéant (Une seule feuille par chien - Un chien par feuille)

A retourner complétée à : Mme SINNAEVE Adeline – 26 rue du Stade 80750 FIENVILLERS

Clôture irrévocable des engagements le 27 Juin 2026

Vous pouvez vous engager en ligne sur : <https://cedia.fr> - Paiement sécurisé par carte bancaire

REMPLISSEZ EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE TOUTES LES RUBRIQUES

RACE :

PICARD, BLEU DE PICARDIE, PONT-AUDEMER*

(*barrer les mentions inutiles)

NOM DU CHIEN :

AFFIXE :

Sexe : N° L.O.F:

N° tatouage ou puce :

Date de naissance :

Stade de Dysplasie A B C D E Non radiographié

(A partir de 12 mois)

Nom du propriétaire :

Adresse complète :

Tél :

Mail :

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations qui résultent pour moi du présent engagement et qui figurent au verso de cette même feuille et celles reprises sur le règlement général de l'exposition.

Signature :

Paiement par chèque Virement

Coordonnée bancaire du CEPPA :
IBAN : FR76 1870 6000 0005 5023 0019 590 BIC AGRIFRPP887

Nota : Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur cette présente feuille, sera inscrit d'office en classe ouverte, jeune, puppy ou vétérân suivant l'âge.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

<u>L'engagement pour un chien donne le droit à une entrée pour le propriétaire et un accompagnant au salon des Migrateurs et à l'exposition si besoin de plus d'entrées expo et salon prendre des cartes accompagnateurs.</u>	Adhérent 2026	Non Adhérent
1 ^{er} chien classes : ouverte et travail	30 €	45 €
Ou		
1 ^{er} chien classes : puppy, jeune, champion, vétérân	25 €	35 €
2 ^{ème} chien et les suivants pour le même propriétaire et pour toute classe	20 €	30 €
Tarif spécial « jeune ponto » (9 à 18 mois, dans la limite de 3 jeunes chiens par propriétaire)	15 €	15 €
Carte accompagnateur (adulte et enfant plus de 12 ans)	5 €	5 €

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (voir définition des classes au verso)	Sommes adressées
<input type="checkbox"/> Chien ne concourant pas	GRATUIT
<input type="checkbox"/> Baby (4 à 6 mois)	GRATUIT
<input type="checkbox"/> Puppy (6 à 9 mois)	
<input type="checkbox"/> Jeune (9 à 18 mois)	
<input type="checkbox"/> Ouverte (âge minimum 15 mois)	
<input type="checkbox"/> Travail (minimum 15 mois + date et lieu de la récompense)	
<input type="checkbox"/> Champion (homologué par SCC & FCI)	
<input type="checkbox"/> Vétérân (à partir de 8 ans)	
<input type="checkbox"/> Réservation d'une cage (voir commentaire au verso)	5 €
<input type="checkbox"/> Carte accompagnateur x	

N° carte adhésion (obligatoire):

TOTAL À PAYER

Aucun chien ne peut être engagé simultanément dans plusieurs classes ci-dessus définies.

Confirmation, à préciser lors de l'inscription (Le chien doit être inscrit dans une classe et avoir 1 an révolu)

DEFINITION DE CERTAINES CLASSES

CLASSE OUVERTE : s'adresse à tous les chiens âgés de plus de **15 mois** qu'ils aient ou non obtenu une récompense de travail. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS, en concurrence avec la classe travail.

CLASSE TRAVAIL : **A partir de 15 mois**, ne peuvent être engagés dans cette classe que les chiens qui ont obtenu une récompense de travail dans les field-trials d'automne ou de printemps ou un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} CAT. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS, en concurrence avec la Classe Ouverte

CLASSE JEUNE : s'adresse à tous les chiens âgés de **9 à 18 mois**. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et au CAC - J mais non au CACS

NB : Entre 15 et 18 mois, il appartient au propriétaire de juger si son chien doit être engagé dans l'une ou l'autre de ces 2 classes, en fonction de sa maturité et de sa présentation sur le ring.

CLASSE VÉTÉRAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et au CAC-V mais non au CACS

CLASSE CHAMPION : ne peuvent être engagés dans cette classe que les chiens reconnus : Champion CCS ou champion FCI.

LOT D'AFFIXE : 3 à 5 chiens du même élevage, de la même race. Les lots d'affixe seront constitués le jour de l'exposition. Déjà engagés dans classe individuelle, nés chez le même producteur

LOT DE DESCENDANCE (reproducteur) Sujet mâle ou femelle accompagné de 3 à 5 de ses descendants directs au 1^{er} degré, issus au moins de 2 portées différentes. Les lots de descendance sont constitués le jour de l'exposition

JURY PRESENTI

**Michel BONNET EP BL P et EPA Femelles, Véronique CALAIS ADRIANSEN EPI et EPA Mâles
Jean KERFRIDEN EPI Femelles, Catherine FAUQUEMBERT EP BL P Mâles**

MODALITES DE JUGEMENT :

Après avoir pris connaissance des recommandations du Club, chacun des juges examine séparément les chiens qui lui sont attribués.

Pour les classes à CACS, il détermine le *classement* des 4 premiers des classes, ouverte et travail.

Pour l'attribution des CACS : chacun des juges de race désignera son classement

Les 2 juges des bleus établissent ensemble le meilleur de race.

Les 2 juges des Picards/Pontos établissent ensemble les meilleurs de race.

Le collège des juges détermine ensuite le meilleur chien de l'exposition.

(Ces modalités pourront être aménagées, suivant le nombre des participants).

ATTRIBUTION DES CACS et RCACS :

Décision du Comité en date du 16/12/17 :

Pour l'attribution du CACS et de la RCACS, les prétendants au titre devront satisfaire aux exigences sanitaires du Club, à savoir : Obtention du qualificatif A, B ou C lors du dépistage de la dysplasie de la hanche.

Pour les chiens non radiographiés, le résultat de la dysplasie devra être enregistré dans un délai de 3 mois à compter de la date de cette Nationale d'Elevage.

Si le chien nommé ne peut prétendre au CACS, c'est la réserve qui le substituera. Si la réserve ne peut prétendre à cette récompense, il n'y aura pas de CACS ou de RCACS.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE (POUR LES CHIENS DES EXPOSANTS ETRANGERS) :

La vaccination antirabique doit avoir été pratiquée depuis plus d'un mois, le certificat devra avoir été authentifié par les autorités vétérinaires du pays d'origine, garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays et être traduit officiellement en langue française. Pour le passage de plus de 3 chiens à la frontière, demander une attestation à la société organisatrice.

Présentation du carnet de vaccination au contrôle vétérinaire. Certificat antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger

RESPONSABILITE :

Le Club organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux etc.... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants sont seuls responsables, dans les limites de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par les chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, Le Club ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du Règlement mis en place par le Club

UN CADEAU A CHAQUE EXPOSANT

RECOMPENSES AUX CACS, CACS J, CACS V ET RCACS

RECOMPENSES AUX MEILLEURS BABY, PUPPY, JEUNES, TRAVAIL, CHAMPION ET VETERAN DE CHAQUE RACE

RECOMPENSES AU MEILLEUR DE CHAQUE RACE ET AUX MEILLEURS LOTS D'AFFIXE & DESCENDANCE

TROPHÉE AU MEILLEUR CHIEN DE L'EXPO.

Réservation de cage :

Chaque année, nous mettons à disposition des cages dont la moitié reste inutilisée. Nous vous demandons dorénavant de réserver vos cages, ceci pour éviter des locations, transports et montages/démontages inutiles et coûteux. Merci de votre compréhension.

Règlement de l'Exposition Nationale d'Elevage :

Le Club des Epagneuls de Picardie & Pont-Audemer organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée au respect des prescriptions.